

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1882

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME VINGT-NEUVIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
68, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR
19, RUE HAUTEFEUILLE

—
1883

DESCRIPTION DE LA LARVE ET DE LA NYMPHE
DE
LA CICERIDELA FLEXUOSA

PAR

M. XAMBEU

CAPITAINE ADJUDANT-MAJOR AU 22^e DE LIGNE

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon

1^o LARVE.

Longueur, 14 à 16 millim. Allongée, pubescente, presque parallèle, un peu plate. *Épistome* et *base des mandibules* bleu brillant. *Tête* et *prothorax* vert brillant, le reste du corps brun, plus foncé aux parties écailleuses. *Dessous de la tête* marron, brun au-dessous des autres parties du corps.

Tête triangulaire, fortement concave, relevée sur tout son pourtour, un peu plus à l'épistome, de la base duquel s'échappent deux sillons creusés en forme de gouttières parallèles jusqu'au milieu, puis dirigés obliquement vers les angles postérieurs; quelques poils blanchâtres sur les côtés et en arrière.

Mandibules falciformes, dentées aux deux tiers, fortes, brunes à la base, noires à l'extrémité où elles sont acuminées.

Labre noir, saillant, relevé.

Mâchoires brunes. *Palpes maxillaires* de trois articles: 1^{er} brun, droit; 2^e brun, oblique, fortement cilié à l'extrémité; dernier noir, terminé en pointe obtuse.

Menton carré, brun ainsi que les palpes labiaux qui comprennent 6 articles ainsi formés: 1^{er} grand, aussi long que les suivants réunis, légèrement cilié; 2^e se bifurquant au tiers de sa longueur pour détacher une pièce composée de trois articles ciliés, le dernier de forme arrondie; de chaque côté du 2^e sont de gros cils noirs terminés en pointe; le 3^e article de la tige principale est un peu plus foncé et surmonté d'une forte spinule.

Antennes de 4 articles, noires à la base, brunes à l'extrémité: 1^{er} article gros, à base métallique; 2^e presque égal au 1^{er}, les deux autres plus petits, le 4^e à pointe obtuse; les uns et les autres garnis de cils blanchâtres.

Deux ocelles noirs de chaque côté de la tête, séparés par le rebord postérieur occipital.

Dessous de la tête lisse, fortement convexe, marron, plus foncé vers le bord antérieur qui est légèrement cilié; un sillon profond part de la partie postérieure, se bifurque au milieu de la tête où il est arrêté par un léger rebord, l'espace compris entre les deux sillons est cordiforme et séparé par un très léger trait noirâtre.

1^{er} segment thoracique clypéiforme, cilié sur tout son pourtour de soies blanchâtres, bisinué à son bord antérieur, arrondi postérieurement, traversé par une ligne médiane; surface irrégulièrement mamelonnée; les parties convexes surmontées de poils blanchâtres.

2^e et 3^e segments thoraciques bruns, écailleux, fortement ciliés de poils roussâtres, à bords arrondis antérieurement, marqués d'une ligne médiane plus claire et peu visible.

Tous les segments abdominaux sont d'un gris sale, devenant blanchâtre avec l'âge; ils portent en dessus deux petites plaques foncées, ciliées, séparées par une ligne médiane de la couleur du fond, laquelle s'arrête à hauteur du 12^e segment qui en est dépourvu, et qui est, proportionnellement, plus cilié que les autres; et, sur les côtés, un mamelon membraneux hérissé de cils; le 5^e segment est, en outre, bimamelonné, la base du mamelon postérieur ornée d'une couronne de cils, surmontée d'une légère protubérance membraneuse ciliée et précédée de deux appendices bruns en forme de crochet, très pointus, garnis latéralement de quelques cils.

Anus brun, fortement cilié surtout au pourtour.

Dessous de la couleur du fond, avec plaques ciliées, au nombre de 9; 4 postérieures, petites; 4 latérales; une médiane, grosse.

Une paire de pattes à chaque segment thoracique: la 1^{re} paire en partie couverte par le rebord du prothorax; toutes trois brunes, pubescentes, à hanche et trochanter fortement prononcés, terminés par un tarse composé de 3 articles: le dernier bifide.

Stigmates peu apparents.

On trouve cette larve à toute époque de l'année et à différents degrés de développement, dans le talus sablonneux qui longe, à l'est, la voie un peu au-dessous de Saint-Fonds. On la trouve aussi au camp de La

Valbonne ; elle se tient dans des trous qu'elle pratique dans la partie sablonneuse du talus, et dont la profondeur varie de 15 à 20 centimètres; elle change plusieurs fois de peau ; parvenue à son entier développement elle accomplit sa nymphose dans une cavité oblique que pratique la larve dans le sable même.

2° NYMPHE

Longueur, 12 millimètres ; largeur, 5 millimètres.

Glabre, luisante, fortement arquée, jaune paille en dessus, thorax jaune clair, dessous jaune pâle ; toutes les parties libres du corps, pattes, antennes, mâchoires, palpes, ont un aspect cristallin, le tout recouvert d'une mince peau qui laisse voir les formes de l'adulte.

Tête infléchie en dessous, pattes et ailes contractées et repliées les unes contre les autres, les deux premières paires de pattes accolées, les cuisses de la première paire rasant les parties buccales qui sont bien visibles ; les antennes adhèrent à la tête, la contournent, passent par derrière les deux premières paires de pattes, les enlacent, puis viennent les ailes supérieures et membraneuses ; enfin la troisième paire de pattes, dont le dernier tarse aboutit à la partie anale.

Yeux gros et proéminants, passant du jaune pâle au brun foncé ; les segments thoraciques n'offrent aucune particularité, les ailes s'en détachent pour se placer sous le corps, entre les 2^e et 3^e paires de pattes ; les 5 premiers segments abdominaux portent un bourrelet transversal à l'extrémité duquel est implantée une épine subcornée, membraneuse, surmontée de 5 à 9 cils qui peuvent disparaître par le frottement ; la 5^e épine est un peu plus longue ; elle a 2 millimètres, les autres 1 millimètre seulement ; les anneaux suivants diminuent de grosseur pour se terminer par le segment anal, qui est tronqué, divergent, se terminant par deux tubercules en pointe mousse. Stigmates difficilement perceptibles.

Dans sa cavité, la nymphe repose légèrement inclinée sur le côté ; les épines implantées sur les 5 premiers anneaux de l'abdomen ont pour particularité d'empêcher le corps de la nymphe de reposer directement sur le sol. C'est en août que se termine la nymphose, c'est alors que l'insecte parfait éclôt. La loge de la nymphe est toujours à une profondeur moindre que celle où se trouve la larve.